



## AVIS PUBLIC

### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-334

### RELATIF À L'ADOPTION D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Samuel de ce qui suit :

**QUE** le conseil municipal, lors de la séance régulière du 1<sup>er</sup> mars 2022 a adopté le Règlement numéro 2022-334 relatif à l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des élus;

**QU'**il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau de la soussignée au 140, rue de l'Église, Saint-Samuel aux heures normales de bureau et copie peuvent être obtenue selon les tarifs en vigueur.

Ledit règlement est donc en vigueur conformément à la loi, à compter de sa publication.

**DONNÉ à Saint-Samuel, le 2 mars 2022.**

Julie Paris  
Directrice générale et greffière- trésorière



## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, directrice générale de la Municipalité de Saint-Samuel, résidente à Warwick, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut ;

- En affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le 2<sup>e</sup> jour du mois de mars 2022.

Julie Paris

Directrice générale et greffière-trésorière